

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Mélange
Nom commercial	: Dental Model UV - Grey
Type de produit	: Photopolymère
Autres moyens d'identification	: LDNDTGY01, LDNDTGY05

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal	: Utilisation industrielle, Utilisation professionnelle, Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange	: For use in Photocentric UV LCD Printers For use in DLP Printers

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### Fournisseur

Photocentric Ltd  
Titan House  
20 Titan Drive  
Peterborough, PE1 5XN - United Kingdom  
T +44 (0) 1733 349937 (UK Office hours only)  
[info@photocentric.co.uk](mailto:info@photocentric.co.uk) - <https://photocentricgroup.com/>

##### Représentant exclusif

Photocentric Inc  
855 N. 107th Ave  
Suite A110  
85323 Avondale, Arizona - United States  
T 006235813220 x1009 (USA Office hours only)  
[customerservice@photocentricusa.com](mailto:customerservice@photocentricusa.com) - <https://photocentricgroup.com/>

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence	: +44 (0) 1733 349937 (UK Office hours only) 006235813220 x1009 (USA Office hours only) +44 (0) 1733 349937 (heures de bureau uniquement) Urgences de transport pour les États-Unis et le Canada : pour les matières dangereuses [ou les marchandises dangereuses] Incident, déversement, fuite, incendie, exposition ou accident, appelez CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1 703-527-3887 CCN 992854
------------------	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Sensibilisation cutanée, catégorie 1	H317
Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3	H412
Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16	

##### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Peut provoquer une allergie cutanée. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Peut irriter les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP)



GHS07

Mention d'avertissement (CLP)

: Attention

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Mentions de danger (CLP)	: H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Conseils de prudence (CLP)	: P261 - Éviter de respirer les fumées, brouillards, aérosols, vapeurs, vapours, fume, spray. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Éviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des vêtements de protection, des gants de protection. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. P321 - Traitement spécifique (voir les instructions complémentaires de premiers secours sur cette étiquette). P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 - Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

### 2.3. Autres dangers

Contains no PBT and/or vPvB substances  $\geq 0.1\%$  assessed in accordance with REACH Annex XIII

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Proprietary (Dimethacrylate)	$\geq 10 - < 15$	Aquatic Chronic 3, H412
Proprietary (Photoinitiator)	$\geq 1 - < 3$	Skin Sens. 1A, H317 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
Proprietary (Diacylate)	$\geq 0.1 - < 1$	Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. Appelez un centre antipoison ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
Premiers soins après inhalation	: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. Procédez à une respiration artificielle si la victime ne respire plus.
Premiers soins après contact avec la peau	: Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à l'eau. Rincer la peau à l'eau/se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

Premiers soins après ingestion : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets : Peut être nocif par contact cutané.  
Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Peut être nocif par contact cutané.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Peut causer une irritation des yeux.  
Symptômes/effets après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique. First aid may be required in case of accidental exposure, inhalation or ingestion of this chemical. If in doubt, GET MEDICAL ATTENTION PROMPTLY!. Des rince-oeil de secours doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a risque d'exposition.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie : En cas d'incendie, des fumées irritantes se dégagent.  
Danger d'explosion : Aucun danger d'explosion direct.  
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Keep container tightly closed and away from heat, sparks and flame.  
Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.  
Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.  
Autres informations : Les produits de décomposition à haute température, sont nocifs par inhalation. Peut se décomposer à haute température en libérant des gaz toxiques.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Eviter le contact avec la peau et les yeux. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. Evacuer la zone.

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.  
Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement. See section 8 of the SDS for more information on personal protective equipment. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Avoid breathing aérosols, brouillards, vapeurs.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Utiliser un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection chimiquement résistant. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".  
Procédures d'urgence : Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: For large spills, confine the spill in a dike and charge it with wet sand or earth for subsequent safe disposal. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.
Autres informations	: Eliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle". Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Avoir des vêtements de protection appropriés. Éviter les vapeurs, aérosols, brouillards. Porter un équipement de protection individuel. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
Température de manipulation	: 10 – 50 °C
Mesures d'hygiène	: Porter un équipement de protection individuel. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Température de stockage	: < 25 °C
Lieu de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé.
Prescriptions particulières concernant l'emballage	: Stocker dans un récipient fermé.
Matériaux d'emballage	: Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. Ne pas conserver dans un métal sensible à la corrosion.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

The identified uses for this product are detailed in section 1.2.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

#### Vêtements de protection - sélection du matériau:

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### Protection oculaire:

Lunettes de protection

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

### Protection respiratoire:

Il n'est pas nécessaire de porter un respirateur lors de l'utilisation courante de ce produit. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

### Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

### Contrôle de l'exposition du consommateur:

La substance n'est pas classée dangereuse pour la santé de l'homme ou pour ses effets sur l'environnement et n'est ni PBT ni vPvB, en conséquence, l'évaluation d'exposition ou la caractérisation des risques n'est pas requise. Pour les travaux qui nécessitent une intervention des travailleurs, la substance doit être manipulée dans le respect des bonnes procédures industrielles d'hygiène et de sécurité.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide.
Couleur	: gris foncé.
Odeur	: characteristic.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité	: Non applicable
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: 250 (200 – 350) mPa·s
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

The product is non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

#### 10.4. Conditions à éviter

None under recommended storage and handling conditions (see section 7).

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Under normal conditions of storage and use, hazardous decomposition products should not be produced.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé  
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé  
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

#### Proprietary (Dimethacrylate) (109-16-0)

DL50 orale rat	10837 mg/kg Source: NLM, THOMSON
DL50 voie cutanée	> 2000 mg/kg Dermal, Mouse

#### Proprietary (Photoinitiator) (162881-26-7)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: EU Method B.1 (Acute Toxicity (Oral))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:92/69/EEC

#### Proprietary (Diacrylate) (42594-17-2)

DL50 orale rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 423 (Acute Oral toxicity - Acute Toxic Class Method), Guideline: EU Method B.1 tris (Acute Oral Toxicity - Acute Toxic Class Method)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 402 (Acute Dermal Toxicity), Guideline: EU Method B.3 (Acute Toxicity (Dermal))

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé  
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé  
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une allergie cutanée.  
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé  
Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### Proprietary (Dimethacrylate) (109-16-0)

NOAEL (aigu, oral, animal/mâle) ≥ mg/kg de poids corporel

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

### Proprietary (Dimethacrylate) (109-16-0)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 422 (Combined Repeated Dose Toxicity Study with the Reproduction / Developmental Toxicity Screening Test)

### Proprietary (Photoinitiator) (162881-26-7)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) > 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: other:92/69/eec

### Proprietary (Diacrylate) (42594-17-2)

NOAEL (oral, rat, 90 jours) 1000 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 407 (Repeated Dose 28-Day Oral Toxicity in Rodents), Guideline: EU Method B.7 (Repeated Dose (28 Days) Toxicity (Oral))

Danger par aspiration : Non classé

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles : Aucune donnée disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Ecologie - général : Nocif pour les organismes aquatiques. Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Toxicité aquatique aiguë : Non classé  
Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
Non rapidement dégradable

### Proprietary (Dimethacrylate) (109-16-0)

CL50 - Poisson [1]	16.4 mg/l Test organisms (species): Danio rerio (previous name: Brachydanio rerio)
CE50 72h - Algues [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	72.8 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
LOEC (chronique)	100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'
NOEC (chronique)	32 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna Duration: '21 d'

### Proprietary (Photoinitiator) (162881-26-7)

CL50 - Poisson [1]	> 0.09 mg/l Test organisms (species): other:Zebra Fish Brachydanio rerio
CE50 - Crustacés [1]	> 1.175 mg/l Test organisms (species): other aquatic crustacea:Daphnia Magna
CE50 72h - Algues [1]	> 0.26 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### Proprietary (Diacrylate) (42594-17-2)

CE50 - Crustacés [1]	2.36 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna
CE50 72h - Algues [1]	1.6 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)
CE50 72h - Algues [2]	0.71 mg/l Test organisms (species): Pseudokirchneriella subcapitata (previous names: Raphidocelis subcapitata, Selenastrum capricornutum)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Proprietary (Dimethacrylate) (109-16-0)

Partition coefficient n-octanol/water (Log Pow)	1.88 Source: ChemIDplus
---	-------------------------

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	: Dispose of contents/container in accordance with licensed collector's sorting instructions.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Evacuation à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Indications complémentaires	: Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile. Consulter un expert en élimination ou en traitement de déchets.
Ecological waste information	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG / IATA / ADN / RID

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé



# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Non réglementé

Non réglementé

Non réglementé

Non réglementé

Non réglementé

Pas d'informations supplémentaires disponibles

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### Transport par voie terrestre

Non réglementé

#### Transport maritime

Non réglementé

#### Transport aérien

Non réglementé

#### Transport par voie fluviale

Non réglementé

#### Transport ferroviaire

Non réglementé

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'Annexe XVII de REACH (Conditions de restriction)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des substances candidates de REACH

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste PIC (Règlement UE 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux)

Ne contient pas de substance(s) listée(s) dans la liste des POP (règlement UE 2019/1021 sur les polluants organiques persistants)

#### 15.1.2. Directives nationales

Not listed on the United States TSCA (Toxic Substances Control Act) inventory

##### Allemagne

Employment restrictions : Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives (MuSchG)  
Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail (JArbSchG)

Classe de danger pour l'eau (WGK) : WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV, Annexe 1)

Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV) : Non soumis à/au Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)

BImSchV)

##### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van mutagene stoffen : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling : Aucun des composants n'est listé

##### Danemark

Réglementations nationales danoises : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation chimique de sécurité n'a été effectuée

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

### RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:	
ADN	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways
ADR	European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road
ETA	Acute Toxicity Estimate
VLB	Valeur limite biologique
N° CAS	Numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service
CLP	Classification Labelling Packaging Regulation; Regulation (EC) No 1272/2008
DMEL	Derived Minimal Effect level
DNEL	Dose dérivée sans effet
CE50	Median effective concentration
N° CE	Numéro de la Communauté européenne
EN	Norme européenne
IATA	International Air Transport Association
IMDG	International Maritime Dangerous Goods
CL50	Median lethal concentration
LD50	Median lethal dose
LOAEL	Lowest Observed Adverse Effect Level
NOAEC	No-Observed Adverse Effect Concentration
NOAEL	No-Observed Adverse Effect Level
NOEC	No-Observed Effect Concentration
VLE	Limite d'exposition professionnelle
PBT	Persistent Bioaccumulative Toxic
PNEC	Concentration(s) prédite(s) sans effet
REACH	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals Regulation (EC) No 1907/2006
RID	Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail
FDS	Fiche de données de sécurité
vPvB	Very Persistent and Very Bioaccumulative
WGK	Classe de pollution des eaux

Texte intégral des phrases H et EUH:	
Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger aigu, catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Dangereux pour le milieu aquatique – Danger chronique, catégorie 3
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Skin Sens. 1A	Sensibilisation cutanée, catégorie 1A

# Dental Model UV - Grey

## Fiche de données de sécurité

according to the REACH Regulation (EC) 1907/2006 amended by Regulation (EU) 2020/878

---

SDS EU (REACH Annex II) Photocentric edited.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit